

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **SAINTE-JEANNE-D'ARC**
Autre(s) appellation(s) **ACADÉMIE LAURIER**
2. No. dossier **42**
3. No. réf. Archives CSDM **105 / 105**
4. ANNÉE de construction **1914**
5. ARCHITECTE concepteur **Viau et Venne**
6. FONCTION actuelle **Bâtiment locatif "vide" (Ville de Montréal)**
7. COORDONNÉES **2570, rue Nicolet
Montréal, QC H1W 3L5**
8. PERSONNE ressource **N/d.**
9. PHOTO de la façade



Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Nicolet, vue vers le Sud, Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation latitudinale au centre de l'îlot.

b) Alignement sur la rue

Les faces latérales du bâtiment sont alignées sur rue avec un recul assez important. La ligne de la façade Sud de l'édifice est peu distante de la limite du terrain ce qui crée un très faible dégagement de cette face du bâtiment.

c) Cour d'école

Latérale. Occupe la partie Nord du terrain de l'école.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Grande salle.

12. STATUT de PROTECTION

Aucun.

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Hochelaga-Maisonneuve

B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
Les architectes concepteurs, Viau et Venne. Bureau d'architecte très important à Montréal qui a eu une carrière prolifique sur le plan institutionnel. Ils ont entre autres réalisé la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, la maison mère de la communauté des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. De plus, ils ont signé les plans d'au moins trois écoles montréalaises pour le compte de la CECM :
 - **BARIL (1910)**
 - **SAINTE-JEANNE-D'ARC (1914)**
 - **SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF (1925)**
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
SAINTE-JEANNE-D'ARC
Sainte Jeanne d'Arc (1412-1431). Martyre bien connue de la chrétienté et patronne secondaire de la France.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans répertoire de la CUM.
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N/d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1914	Construction	Viau et Venne, architectes

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Quatre niveau sur un sous-sol (rez-de-chaussée et trois niveaux de classes).

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment composé d'un corps longitudinal unique, en forme de "I", avec deux corps latéraux sur rue, dont les façades sont en très courte avancée par rapport au corps central.

b) Symétrie

Longitudinale et transversale, très systématique.

c) Circulation

Deux entrées principales latérales, de part et d'autre, sur rue. Ces entrées sont vis-à-vis l'axe du corridor central qui, au rez-de-chaussée, traverse un grand espace ouvert, l'ancien gymnase. De ce gymnase, deux accès secondaires à la cour. Aux étages, corridor central qui lie les deux cages d'escaliers, situées dans la même travée que les entrées principales.

d) Plan schématique

N/d.

4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition des façades régulière, hiérarchisée et claire, qui possède une particularité au niveau des corps latéraux qui se distinguent par un traitement plus rehaussé sur trois faces (hiérarchisation tectonique) :**
 - pas de parois aveugles due à la disposition perpendiculaire des classes de cette partie (deux murs sur quatre ouverts sur l'extérieur dans les classes situées aux extrémités, un aspect peu fréquent) ;
- **Conception esthétique :**
 - respect de principes classiques académiques (composition et formes),
 - éléments traduisant l'importance du renouveau classique au début du XX^e siècle à Montréal (pilastres imposants, colonnes, etc.),
 - interprétation et rationalisation du classicisme, en particulier dans ses effets décoratifs qui sont adaptés avec une certaine liberté ;
- **Hiérarchisation horizontale :**
 - socle, avec parement de pierre rejoignant la base des fenêtres du r.-de-c.,
 - rez-de-chaussée avec fenêtres en arc, sous un larmier ou un bandeau de pierre en saillie qui sépare clairement le r.-de-c. des étages de l'école,
 - trois étages de classes liés par la hauteur des pilastres et le découpage de la façade qui intègre les trois niveaux de fenêtres dans la même travée,
 - corniche mince et sans surplomb, couronnement par un parapet ;
- **Hiérarchisation verticale :**
 - composition tripartite des façades sur rue, avec travée centrale correspondant aux portails et aux cages d'escaliers (verticalité accentuée),
 - travée centrale chapeautée par un arc en plein-cintre,
 - travées de classes (4 fenêtres reliées par leurs linteaux et appuis) ;
 - travée centrale plus courte, marquant le point de symétrie des faces longitud.
- **Portails :**
 - portails en avancée afin de dégager un espace pour un vestibule,
 - traitement architectural rehaussé par un parement de pierre,
 - colonnes de pierre supportant un arc segmentaire avec clé en relief,
 - piliers de part et d'autre de l'entrée supportant un deuxième arc au même rayon correspondant à la corniche des portails en avancée ;
- **Détails à remarquer :**
 - pilastres avec bases et chapiteaux en pierre, - pièce de pierre au nom de l'école gravé (ACADÉMIE LAURIER) entre les fenêtres des 2^e et 3^e étages,
 - portion demi-circulaire au niveau du couronnement avec pièces décoratives en pierre à l'effigie d'un livre ouvert avec la date de construction de l'école, entouré de deux vasques avec un feu brûlant (?).

b) Conception fonctionnelle

- **Symétrie systématique, tant dans la composition du bâtiment, avec deux pôles équivalents, que dans la conception fonctionnelle de l'école, traduisant la dichotomie et la séparation des sexes dans l'éducation ;**
- **Volume de services attenant (toilettes), séparé du corps principal de l'école, aussi séparé en deux parties desservant chacune une moitié de l'école.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Très claire. Rythme des travées correspond fidèlement à la distribution des classes à l'intérieur, prévues sans espaces de rangement attenants.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

N/d.

b) Enveloppe

- **Hiérarchisation du traitement architectural et tectonique ;**
- **Façades principales (trois faces des corps latéraux) :**
 - **brique brunâtre, multichrome, texturée,**
 - **intégration de plusieurs éléments en pierre (parement des fondations, larmiers et bandeaux de maçonnerie, portails, pièces décoratives, corniches, appuis et linteaux de fenêtres, etc.)**
- **Faces longitudinales :**
 - **brique rouge plus commune, lisse,**
 - **maintien des pilastres (assez rare dans le cas de faces secondaires),**
 - **quelques éléments de pierre (appuis et linteaux de fenêtres, base et chapiteau des pilastres, clés des arcs de maçonnerie des fenêtres au niveau du r.-de-c.).**

c) Intérieur

CLASSES	Linoléum (en feuille). Intégrité de la hauteur des plafonds, avec finition en plâtre. Certaines classes avec belles grandes armoires encastrées dans les murs, en bois. Tableaux en bois. Moulures, plinthes et cadrages en bois peint.
CORRIDORS	Idem, sauf au 3^e étage où l'on retrouve un plancher en latte de bois peint, probablement d'origine.
ESCALIERS	Structure et rampe métallique. Marches recouvertes de linoléum.
CLOISONS	Finition en plâtre. Moulure en bois peint séparant la demi inférieure des murs. Plinthes et bordures de finition en bois peint. Fenêtres horizontales rejoignant le niveau des vasistas. Élément très rare : portes-cloisons vitrées, avec cadrage de bois, séparant en deux les corridors, au point de symétrie de l'école, pour démarquer les deux parties (garçons / filles).
PORTES	En bois peint. Six carreaux de vitre. Probablement d'origine.
GYMNASE	Grand espace au centre du r.-de-c. Plancher couvert de tuiles de linoléum. Il semble y avoir une ancienne scène sur le côté Sud de cette salle. Mais cet espace a été cloisonné pour en faire des locaux de rangement (ancien gymnase). La structure de l'école est nettement perceptible dans cet espace (poutres-colonnes). Cet ancien gymnase serait le seul espace "communicant" entre les deux parties de l'école. Y avait-il une séparation entre les deux parties auparavant (?). Intégrité de la hauteur des plafonds de la
LOGEMENT	Accès à partir du gymnase à l'ancien logement du concierge qui résidait à l'école. Intégrité des espaces (cuisine, chambres, etc.) de ce logement aujourd'hui utilisé comme espace de rangement.
TOILETTES	Volume attenant clairement séparé en deux par un mur central. Finition intérieure rehaussée, cloisons en marbre, tuile céramique vernissée blanche, revêtement de plancher en petites tuiles hexagonales typiques.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Conception esthétique intéressante dans la mesure où les trois écoles de Viau et Venne comprises dans cet inventaire possèdent chacune des qualités esthétiques très différentes et distinctives, mais où l'on retrouve toujours des dénominateurs communs sur le plan de l'académisme classique adapté, rationalisé et interprété ;**
- **Traitement traduisant l'implantation latitudinale du bâtiment sur l'îlot de même que sa polarité fonctionnelle (séparation des sexes) d'où une symétrie très claire répondant à cette exigence fonctionnelle de même qu'à deux façades équivalentes sur deux rues distinctes ;**
- **"Bloc" de services attenant à l'école et séparé du corps principal du bâtiment, une caractéristique fonctionnelle particulière à cette école qui se retrouve dans très peu d'exemples.**

b) Intérieur

- **Simplicité et fonctionnalité de l'aménagement intérieur ;**
- **Clarté de l'organisation et de la séparation des sexes (corridors séparés en deux par une porte cloison, accès aux toilettes séparé, dans le sens où les circulations garçons / filles ne se rencontrent jamais ;**
- **Qualité et intégrité remarquable de la finition intérieure.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Pièces décoratives de la façade.**
- **Traitement architectural intéressant, certes, mais qui n'est pas comparable, sur le plan de la qualité artistique, à d'autres écoles dont le travail de maçonnerie mérite assurément cet attribut.**

b) Intérieur

- **Aucun élément remarqué.**

c) Mobilier d'origine

- **Tableaux et armoires dans la plupart des anciennes classes.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente. Remplacement des fenêtres sans effort d'harmonisation particulier. Anciennes fenêtres en bois au niveau de la partie de services attenante.**

b) Intérieur

- **Très bonne. Remarquable intégrité et conservation des éléments de la finition probablement d'origine en bois et en plâtre. Qualité de l'entretien au fil du temps, éléments bien entretenus, et peints, avec attention accordée à la différenciation par la couleur des éléments distincts de la finition.**
- **Il est à souhaiter que les usages actuels de l'intérieur de cette ancienne école remarquablement bien conservée (valeur de rareté) tiennent compte du maintien et de l'intégrité des nombreuses qualités de son aménagement.**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Peu de portion du terrain de l'école réservé à l'aménagement paysager. Petite surface de terrain devant les façades de l'école, sur rue, recouvertes de gazon, et plantées d'un ou deux arbres moyens.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Latérale, du côté Nord de l'école. Forme rectangulaire, occupant une portion traversante de l'îlot. Variation du niveau horizontal de la cour, à cause de la déclivité du terrain, qui correspond à la côte longeant le sud de la rue Sherbrooke. Une partie de la cour est actuellement utilisée comme terrain de stationnement.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Sur le plan géographique, le bâtiment est implanté de manière tout à fait particulière, l'axe longitudinal de l'édifice longeant une importante côte de terrain, correspondant à la côte qui longe toute la rue Sherbrooke. L'école est donc adossée à cette côte, d'où une importante dépression de terrain, sur le flanc Sud de l'école, afin de créer un niveau horizontal pour l'implantation d'un centre de résidences juste au Sud de l'école. Le cadre bâti environnant se démarque par un important vide. En effet, la cour d'école, de même que l'îlot à l'Est de l'école, vide d'implantation, participent à rendre très solitaire le bâtiment de l'école dans son environnement. La disposition latitudinale de l'école contribue à renforcer son caractère solitaire. Les raisons ayant poussé les architectes ou la CECM à prévoir ainsi la disposition de cette école seraient intéressantes à approfondir. Seule le côté dit Ouest de la rue de Chambly et la portion inférieure de l'îlot de l'école sont occupés par des habitations de densité moyenne.

b) Évolution du cadre bâti

Difficile à évaluer. Plusieurs nouvelles structures ou bâtiments, dont la construction est postérieure à celle de l'école, (école actuelle Sainte-Jeanne d'Arc, cégep Maisonneuve, siège de la CSDM, etc.).

c) Point d'intérêt

L'école représente un point d'intérêt dû à la grande visibilité du bâtiment dans son cadre urbain et au dégagement de celui-ci à cause du vide environnant. L'école ne forme aucun ensemble monumental. Seule l'actuelle école Sainte-Jeanne d'Arc, située un peu plus "haut" sur l'îlot, vers le haut de la côte, entretient une petite relation avec l'ancienne. Mais elles sont bizarrement séparée (hasards de l'évolution du tissu urbain) par une portion qu'occupent deux lots en largeur (habitations).